# LES INTERVENTIONS DE L'AFD

Depuis 1992, les interventions de l'AFD répondent aux contraintes de développement et aux priorités nationales du Maroc, notamment à ses efforts d'intégration à l'économie mondiale. Elles se sont concentrées autour de trois axes stratégiques :

- **La promotion d'un environnement économique stable et efficace** (engagements nets cumulés **456 M.EUR**) qui recouvre principalement : la mise à niveau et le renforcement de la compétitivité des entreprises marocaines (397 M.EUR) et l'élargissement de l'accès au crédit (59 M.EUR), en soutenant, depuis 2005, le développement du secteur de la microfinance.

- **Un développement respectueux de l'environnement** (engagements nets cumulés **423 M.EUR**) qui comprend principalement : l'amélioration des services d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement (279 M.EUR) ; l'irrigation et la mise en valeur agricole (135 M.EUR) ; la préservation de l'environnement et la valorisation des ressources forestières (9 M.EUR) ; Ce projet est cofinancé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

- **La cohésion sociale** (engagements nets cumulés **651 M.EUR**, hors projets eau) à laquelle contribuent : la densification des infrastructures en faveur des populations mal desservies (419 M.EUR) ; l'amélioration de l'accès à un habitat décent (113 M.EUR) ; le renforcement de l'accès et la qualité des services sociaux essentiels, que sont l'éducation (56 M.EUR) et la santé (63 M.EUR).

**Les concours octroyés en 2010 portent sur :**

Un prêt de 20 M.EUR à l'Etat pour financer la création de trois centres de formation professionnelle dans le secteur automobile, un prêt concessionnel non souverain de 10 M.EUR accordé à la Régie d'Oujda (RADEEO) pour le financement de l'amélioration du rendement du réseau d'eau de la ville, un prêt non souverain concessionnel de 27 M EUR à l'Office National des Pêches (ONP) pour le financement de son programme d'investissement, une subvention de 1 M EUR à l'Office National des Pêches pour accompagner le renforcement de ses capacités commerciales, un prêt de 220M EUR à l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) pour le financement de la Ligne à Grande Vitesse Tanger-Kenitra.